



LE CLUB DES ARCHERS DU PHENIX
a le plaisir de vous inviter à son **CONCOURS TIR 18 METRES EN SALLE**
(Epreuve sélective au Championnat de France)

Les Samedi 17 et Dimanche 18 Décembre 2022

Cette compétition se déroulera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à la date du concours

Gymnase Pierre BEREGOVOY
160 Avenue de la Division Leclerc - 92290 Chatenay Malabry
(Coordonnées GPS : Latitude = 48°45'48.924"N - Longitude = 2°16'41.844"E)
Plan en annexe

HORAIRES DES TIRS

	Samedi		Dimanche	
Ouverture du greffe	8h00	12h40	8h00	12h40
Inspection du matériel	8h45	13h25	8h45	13h25
Entraînement sur cible 20 min	9h00	13h40	9h00	13h40
Début des tirs comptés	9h20	14h00	9h20	14h00

- Les U11 (poussins) ne sont pas acceptés.
- A l'issue de l'entraînement, les blasons ne seront pas changés sauf nécessité.
- Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours.

BLASONS

- Arcs classiques (U13 [Benjamin] et U15 [Minime]) : Ø 60
- Arcs classiques (U18 [cadet], U21 [junior], S1, S2 et S3) : Ø 40 mono ou Trispots verticaux sur demande lors de l'inscription.
- Arcs nus (U18 [Cadet]) : Ø 60
- Arcs nus (U21 [junior], S1, S2 et S3) : Ø 40 mono ou Trispots verticaux sur demande lors de l'inscription.
- Arcs à poulies (U18 [cadet], U21 [junior], S1, S2 et S3): Trispots verticaux Ø 40

REMISE DES RECOMPENSES

- Aux **3 premiers** de chaque catégorie
- **A la 1ère équipe** Classique/Arc à poulies/Arc nu - Homme/Dame (Equipes mixtes autorisées uniquement pour les arcs nus)

Remise des récompenses le Dimanche vers 18h00 suivie du pot de l'amitié

Les récompenses non retirées restent la propriété du club

REGLEMENT

- Les chaussures de sport sont **obligatoires**
- Tenue blanche ou de club **souhaitée**
- **L'archer doit présenter sa licence FFTA 2023 et/ou tout justificatif avec photo**

INSCRIPTIONS

Tarif : 9€ pour toutes les catégories

Inscription par mail obligatoire à inscription@archers-du-phenix.fr

Dépôt des équipes au greffe lors de l'arrivée du 1er tireur du Club ou de la Cie à tirer

Fiche inscription et règlement par chèque libellé à l'ordre des Archers du Phénix à adresser avant le 14 décembre 2022 à:
Madame Annick SIMON - 59 Voie de la Vallée aux Loups - 92290 CHATENAY MALABRY

Renseignements téléphoniques à prendre auprès de Madame Isabelle PLANTIVEAU - 06.82.35.76.57 (jusqu'à 20h00)

Les places réservées par mail ou téléphone non confirmées par règlement dans les 72 heures seront remises à disposition.

Date limite des inscriptions : Mercredi 14 Décembre 2022

Précision : en cas d'annulation du concours, les chèques seront détruits

Plan d'accès Gymnase Pierre Bérégovoy, 160 Avenue de la Division Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry

En raison des travaux du TRAM, le parking du Gymnase **devrait** être réservé aux seuls compétiteurs mais en places limitées. A défaut d'autorisation, places de parking dans les rues annexes – Co voiturage conseillé

